

## L'effet de la proximité géographique sur la dynamique locale et territoriale dans les zones industrielles (le cas des zones industrielles de la wilaya de Bejaia, Algérie)

**Traki Dalila : Enseignante à l'université de Bejaia**

PR Boukrif Moussa Enseignant à l'Université de Bejaia

### Résumé

L'étude effectuée sur la wilaya de Béjaia nous a permis de conclure que les entreprises à proximités géographique tissent des relations de coopération et de partenariat. Donc ces entreprises profitent de cette proximité qui génère des synergies et d'échange des services et d'externalités positives. Malgré ces avantages tirés de cette localisation. Le choix de localisation de ces entreprises dans les zones aménagés est imposé par l'Etat pour neuf d'entre elles.

**Mots clés : proximité, proximité géographique, zones industrielles, Béjaia.**

ملخص

في ما يخص دراسة ولاية بجاية تمكننا من الاستنتاج أن المؤسسات المجاورة تربط فيما بينها علاقات شراكة. إذن هذه المؤسسات المجاورة تنتهز هذا التقارب و الجوارى من اجل الأخذ بجميع الفرص المتاحة و تبادل الخدمات و المعلومات.

رغم أن التمرکز الصناعي في المناطق الصناعية لمعظم هذه المؤسسات المجاورة لم يكن تلقائيا بل كان مفروضا من طرف الدولة لتسعة منها.

بجاية, المناطق الصناعية, المؤسسات المجاورة, التقارب و الجوارى:الكلمات المفتاحية

### Introduction

Au cours des trois dernières décennies, plusieurs tentatives ont été faites à la fois sur le plan théorique et sur le plan empirique pour prendre en compte le rôle de l'espace dans les dynamiques économiques. On retiendra plus particulièrement deux grandes catégories d'approches. La première est celle dite des « milieux innovateurs » (GREMI, 1986 et 1989), laquelle met l'accent sur l'importance des interactions locales dans le processus d'innovation : rôle du face à face dans certaines phases de l'innovation. La seconde catégorie quant à elle est construite sur la prise en compte des effets externes : districts industriels, dans la lignée des économistes de la « troisième Italie » (Beccatini, 1987 ; Brusco, 1982), déploiement économique international revisité par les approches de la « nouvelle économie géographique » (Krugman, 1991 ; Krugman et Venables 1995). Dans l'une et l'autre de ces deux catégories, le rôle du local, qu'il soit fondé sur les interactions ou les externalités, est postulé comme un état de fait et demeure par conséquent à l'état de « boîte noire », rendant ainsi impossible d'analyser réellement la balance entre des forces opposées de dispersion et de concentration dans l'espace géographique.

Dans une économie toujours plus globalisée, marquée par le nomadisme croissant des firmes (Zimmermann et al, 1995) et la mobilité des individus, la proximité continue d'importer. L'ère est à la redécouverte des territoires, à la valorisation des systèmes locaux et à la décentralisation des décisions, que l'on aimerait voir davantage prises au niveau local. L'origine de ce mouvement est claire : plus les relations se globalisent, plus elles deviennent anonymes et créent de l'incertitude, et plus les acteurs économiques ont besoin de s'adosser à des identités locales, des bases d'appui grâce auxquelles ils peuvent affronter le grand vent de la concurrence internationale<sup>1</sup>. Il n'est donc pas étonnant que le terme de proximité ait envahi le discours contemporain, notamment celui des développeurs et des aménageurs, puis des politiques. L'économie de proximité se définit d'abord comme un mode d'organisation de l'économie autour de la relation directe : relation des entreprises avec les consommateurs, relations entre entreprises, ancrage dans la locale. Son objectif est d'augmenter le bien-être en valorisant le territoire par ses acteurs qui l'habitent et pour eux.

L'approche en termes de proximité se nourrit des avancées théoriques réalisées au sein des sciences sociales (économie, gestion, sociologie, et géographie). Cette approche s'est développée en France depuis une quinzaine d'année à l'initiative des chercheurs du groupe « Dynamiques de Proximité »<sup>2</sup>. Partant du constat que lorsque deux entreprises géographiquement proches, les compétences et les connaissances vont pouvoir mieux circuler et interagir avec d'autres acteurs. Elles bénéficieront alors d'économies d'échelle, de gamme, et de différentes externalités positives (la proximité recherchée ou souhaitée). La plupart des politiques de soutien à l'économie de proximité, pôles de compétitivité en tête, reposent sur l'idée qu'il faut que les universités, les entreprises, les centres de formation se rencontrent, coopèrent et travaillent ensemble avec ce souci que les acteurs soient proches géographiquement. Donc, la proximité géographique est une condition nécessaire de la vitalité économique, car l'agglomération des acteurs est une source d'efficacité, notamment pour l'innovation.

La proximité géographique aborde la question des conditions de localisation des activités productives (Pecqueur et Zimmermann, 2004). Les agents se regroupent parce que la proximité géographique est nécessaire à la réalisation de leurs interactions pour bénéficier d'externalités de diverses natures. La proximité géographique agit sur la coordination, certes en la facilitant, mais aussi en la contraignant : elle est tout à la fois un potentiel et une contrainte (Pecqueur et Zimmermann, 2004). Etre géographiquement proche est une mise en disponibilité relationnelle peut favoriser la naissance d'une interaction. La clé de la construction territoriale consiste par conséquent à contribuer à créer de la proximité organisationnelle et institutionnelle (nécessaire aux dynamiques industrielles) dans un contexte de proximité géographique, en cherchant les manières dont cette dernière peut jouer dans un sens favorable au développement des premières.

L'objectif de ce travail est de proposer une analyse sur la contribution de la proximité géographique dans les dynamiques industrielles et dans la diffusion des externalités technologiques.

<sup>1</sup> Alain Rallet et André Torre, Proximité et localisation, 2004.

<sup>2</sup> Ce groupe est composé de : Lung, Vicente (2008), Gilly et Torre (2000), Pecqueur et Zimmermann (2004), Talbot et Kirat (2005), Torre et Rallet (2005), Bouba-Olga, Carrincazeaux et Coris (2008), Rychen et Zimmermann (2008), Carrincazeaux, Grossetti et Talbot (2008) ou encore Kirat et Torre (2008).

La combinaison de l'ensemble des relations entreprises territoires sur un même espace donné fait souvent émerger des modalités de développement des activités. La question centrale qui en découle de ce qui précède : *La proximité géographique peut jouer un rôle de facilitateur par les externalités qu'elles produisent et aussi de constitution une dynamique industriel et territorial ?*

La méthodologie de ce travail est hypothétique et déductive, elle reposera sur un questionnaire exhaustif s'adressant aux chefs d'entreprises, les différents organismes, et les collectivités locales. Dans le but de répondre à cette question principale nous avons traité les axes suivants :

- **Le cadre d'analyse de l'approche de la proximité.**
- **L'utilité de la proximité et le rôle de la proximité géographique.**
- **Proximités géographiques subies et recherchées.**
- **Effets de la proximité sur les dynamiques industrielles et territoriales**
- **Analyse des résultats. (c'est l'analyse d'une enquête de terrain auprès de 19 Entreprises agro-alimentaires dans la wilaya de Béjaia).**
- 

## 1. Le cadre d'analyse de l'approche de la proximité

L'analyse de la proximité selon les courants de l'économie spatiale se consiste à se positionner selon ses différents courants de l'économie spatiale.

### 1.1 L'analyse spatiale

Cette approche consiste à introduire l'espace dans l'analyse économique après qu'il était marginalisé par cette dernière. Pour les néoclassiques, l'espace il représente seulement une distance entre un point et un l'autre et il engendre des coûts de transport. Cette approche repose sur l'analyse de la confrontation entre les forces centrifuges et centripètes sur la construction de l'espace régional. Les forces centrifuges favorisent la dispersion des activités. Par contre, les forces centripètes favorisent l'agglomération et la concentration des activités pour bénéficier d'économies externes et d'externalités positives. Pour Krugman, les externalités pécuniaires jouent un rôle des forces centripètes, lorsque les couts de transport sont faible ainsi la stimulation de la concentration des industries dans une région donnée. Selon cette analyse, la proximité géographique est met en faveurs des avantages des forces centripètes.

### 1.2 La proximité selon l'analyse institutionnaliste

Cette approche souligne l'apport des institutions. Dans le but de faire assurer une bonne conduite de l'activité et résoudre les conflits, les agents doivent con striure ders conventions, des institutions qui vont leur permettre la coordination. Pour cela, l'approche de la proximité mis en relation avec l'approche institutionnaliste.

### 1.3 La présentation du concept de proximité

Même si la mise en évidence du rôle de la proximité dans les relations entrepreneuriales n'est pas nouvelle (Torrès, 2003, p. 120), le terme de proximité est à la mode (Gilly et Torre, 2000, p. 9). J. P. Gilly et A. Torre considèrent que la proximité renvoie à l'hypothèse de base d'une séparation, économique ou géographique, entre agents (individuels ou collectifs), et donc à leur éloignement plus ou moins fort. Il s'inscrit dans une conception de la réalité économique et socioculturelle essentiellement relationnelle. Ainsi, le lien social rapproche (et/ou éloigne) les agents détenteurs de ressources différentes dans la résolution d'un

problème économique. Huriot Jean Marie<sup>3</sup> propose une autre définition de la proximité. Il considère la proximité comme :

-La proximité est une qualité attribué à une relation : la qualité de la relation, varie selon milieu (rural/urbain).

- La proximité est une distance d'interaction entre agents : la proximité est une distance dans laquelle peuvent interagir deux ou plusieurs agents. La distance est prise dans une acception large, d'où on peut distinguer ainsi la distance géométrique, institutionnelle et subjective<sup>4</sup>

- La proximité dans la perspective d'un calcul couts /avantages : l'effort de s'approprié se traduit en terme économiques, par des couts. Une certaine proximité permet l'appropriation de connaissance et d'informations.<sup>5</sup>

Le terme de proximité est donc ambigu. Mais, en même temps, c'est cette ambiguïté qui le rend intéressant car il concentre en un seul mot la multiplicité des échelles spatiales auxquelles les acteurs économiques et les individus situent leurs actions. Il faut donc conserver le mot mais lever l'ambiguïté en l'explorant et en développant les différentes formes de la proximité.

#### 1.4. Typologie de la proximité

Pour B. Pecqueur et J.B. Zimmermann<sup>6</sup> la notion de proximité, peut par conséquent se décliner sur un mode spatiale aussi bien que non spatial, correspond à une capacité d'agents qui la partagent à se coordonner. Elle comporte deux dimensions essentielles, l'une géographique et l'autre organisée<sup>7</sup>. Tandis que la proximité géographique est liée à l'espace, la proximité organisée recèle deux types : une proximité organisationnelle et une proximité institutionnelle<sup>8</sup>. Elle constitue la réalisation de conditions nécessaires à la coordination des agents<sup>9</sup>.a partir de cette définition, on constate trois formes de proximités<sup>10</sup> :

- **La proximité géographique**

Ce type de proximité est appelée aussi physique ou spatial, elle renvoie au positionnement des agents dans un cadre spatiale bien précis (Kirat et Lung, 1999). Elle fait référence à l'ensemble des liens qui peuvent exister entre les agents économiques du fait de la distance qu'il le sépare sur l'espace géographique<sup>11</sup>. Fonctionnellement, elle est peut être exprimé par des distances des temps des couts de transport et des couts de communication. Elle a deux propriétés essentielles. La proximité géographique « fais référence à l'ensemble

<sup>3</sup>Huriot Jean Marie, La ville ou la proximité organisée, Edition Anthropos, Paris, 2001.

<sup>4</sup> Bailly A, Debarbieux B- Géographie et représentation spatiale- Edition Masson, paris 1995, p160

<sup>5</sup> Huriot Jean Marie, La ville ou la proximité organisée, Edition Anthropos, Paris, 2001.

<sup>6</sup> Pecqueur et J.B. Zimmermann, économie de proximité, Edition Herms, Paris, 2004, op.cit.p14.

<sup>7</sup> BOSCHMA RON A –Proximity and innovation: A critical assessment, regional studies, vol 39.1, 2005, p63.

<sup>8</sup> DUPUY C et BURMEISTER A – Entreprises et territoires : les nouveaux enjeux de la proximité- La Documentation Française, Paris, 2003, p.11.

<sup>9</sup> B. Pecqueur et J.B. Zimmermann, économie de proximité, Edition Herms, Paris, 2004, op.cit.p25.

<sup>10</sup> DUPUY C et BURMEISTER A – Entreprises et territoires : les nouveaux enjeux de la proximité- La Documentation Française, Paris, 2003, p.11.

<sup>11</sup> G.Colletis et F .Rychen- Entreprises et territoires : proximité et développement local- In B. Pecqueur et J.B. Zimmermann, op.cit.p220.

des liens qui peuvent exister entre les agents économiques du fait de la distance qui les sépare sur l'espace géographique<sup>12</sup>.

Elle est tout d'abord de type binaire : il existe naturellement d'infinies graduations (plus ou moins loin de, plus ou moins près de) mais l'examen de la proximité géographique a pour objet de savoir si on est « loin de » ou « près de ». C'est de cette ligne de partage que l'on fait découler toute une série de conséquences présentées plus bas.

Elle est ensuite relative, doublement relative. Primo, la distance géographique, qui fonde le partage entre proximité et éloignement, est relative aux moyens de transport. On pondère la distance kilométrique par le temps ou/et le coût de transport. Secundo, la proximité n'est pas qu'une donnée objective. Elle procède en dernier ressort d'un jugement porté par les individus sur la nature de la distance géographique qui les sépare. Le jugement consiste à traiter l'ensemble des paramètres qui influent sur la distance pour les réduire à l'énoncé selon lequel on est près ou loin de. Cet ensemble des paramètres comprend des données objectives (kms, temps, prix) mais aussi la perception que les individus en ont. Or cette perception est variable selon l'âge, le groupe social, le sexe, la profession... (Par exemple, la possibilité de se rencontrer une fois par jour peut-être perçue différemment selon les personnes). Toutefois, bien qu'elle soit de nature sociale (déterminée par les moyens de transport) et subjective (relevant d'un énoncé), la proximité géographique peut être, à un instant t, considérée comme une donnée de l'espace physique représentant une contrainte qui s'impose, en cet instant là, aux agents pour développer leurs actions.

- **La proximité organisationnelle**

Elle n'est pas d'essence géographique mais relationnelle. Par proximité organisée, on entend la capacité qu'offre une organisation de faire interagir ses membres. L'organisation facilite les interactions et les actions en son sein ; en tout cas, elle les rend a priori plus faciles qu'avec des unités situées à l'extérieur de l'organisation. Deux raisons majeures l'expliquent. D'une part, l'appartenance à une organisation se traduit par l'existence d'interactions entre ses membres. C'est la logique d'appartenance de la proximité organisée : deux membres d'une organisation sont proches l'un de l'autre parce qu'ils interagissent et que leurs interactions sont facilitées par les règles ou les routines de comportement (explicites ou tacites) qu'ils suivent. D'autre part, les membres d'une organisation peuvent partager un même système de représentations, ou ensemble de croyances, et les mêmes savoirs. C'est ce que nous appelons la logique de similitude de la proximité organisée. D'autre part, les membres d'une organisation sont réputés partager un même système de représentations, ou ensemble de croyances<sup>4</sup>, et les mêmes savoirs. Ce lien social est principalement de nature tacite. C'est ce que nous appelons la logique de similitude de la proximité organisée.

- **La proximité institutionnelle**

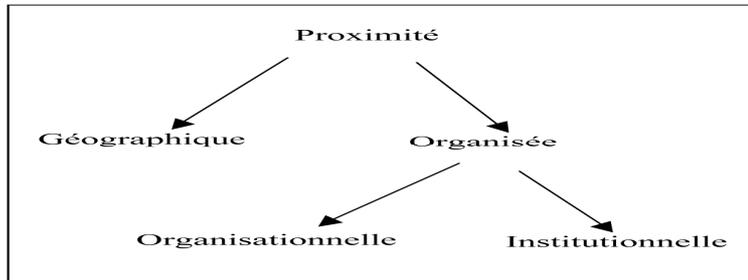
Selon Colletis et Rychen, la proximité institutionnelle se définit comme l'adhésion des agents à des systèmes de valeurs visant à faire aboutir un objectif commun. Elle repose sur l'adhésion des acteurs à des règles d'action communes, explicites ou implicites (habitus), et, dans certaines situations, à un système commun de représentations, voire de valeurs. Cette proximité institutionnelle n'est cependant pas univoque dans le sens où elle renverrait à une adhésion pérenne de tous les acteurs à des règles communes<sup>13</sup>. Cette adhésion se traduit

<sup>12</sup> COLLETIS G et RYCHEN F – Entreprises et territoire : proximités et développement local, - In Economie de proximité, Berna rd PECQUEUR et Jean Benoit ZIMMERMANN, Lavoisier, Paris, p. 220.

<sup>13</sup> Jean-Pierre GILLY Yannick LUNG Proximités, secteurs et territoires, Cahiers du GRES, Cahier n° 2005 – 09, Mai 2005, p6.

par l'identification d'une structure commune de coordination .cette structure de coordination peut avoir un aspect formel ou informel, mais doit être reconnu par les interlocuteurs pour au travers de celle-ci soit valide<sup>14</sup> . En effet, elle repose sur l'attachement des acteurs qui orientent les comportements collectif<sup>15</sup>.

**Figure 1 : Les formes canoniques de la proximité**



Source : Faite par nos même.

En général, ces trois formes sont récapitulées selon Garnier, le premier est l'instance des coûts, des temps, des infrastructures et des relations sociales inscrites dans la matérialité de l'espace. La deuxième est l'instance de la structuration durable et finalisée des relations instaurées à l'occasion de l'activité productive. La troisième est que l'échange au travers l'instance de l'adhésion aux règles et coutumes, aux modes de comportements, aux représentations, aux imaginaires collectifs et aux projets<sup>16</sup>.

## 2. L'utilité de la proximité et le rôle de la proximité géographique

### 2.1 L'utilité de la proximité

L'utilité de la proximité la proximité à une incidence sur les relations localisée entre les agents sur un même espace. Les articulations ne sont pas figées mais évolutives. D'une part, la proximité géographique stimule les interactions directes et immédiates et participe à la construction de règles, d'habitudes communes, de coordinations qui convergent à la construction d'une proximité organisée. Donc, leurs importances découlent dans la capacité à engendré des formes de coordination montré par Colletis et al (1999) et Rallet (2002) selon lesquelles « la proximité géographique est une condition permissive des interactions entre agents. Elle en facilite l'établissement et la réalisation mais ne les transforme en interaction réelles, en coordination effective, qu'à travers le passage d'une proximité organisée, fut-elle minimale<sup>17</sup> ». En outre, l'insertion des différentes formes gènèrent des effets de proximité et des économies externes qui impulse sur les dynamiques industrielles qui permettent un développement local.

### 2.2 Le rôle de la proximité géographique

<sup>14</sup> Idem,

<sup>15</sup> A. Torre – économie de la proximité et activités agricoles et agroalimentaires – In revue d'économie régionale et Urbaine, numéro 4, 2000, p409.

<sup>16</sup> J.Garnier- Proximité lourdes, proximité légères : une trajectoire de l'appareil productif dans l'aire proximité métropolitaine marseillaise- in quatrième journées de la proximité, l'IDEP, le LEST, le GREQAM, et le groupe « Dynamiques de proximité », Marseille, 17-18 juin 2004, p3.

<sup>17</sup> A. Rallet- L'économie de proximité, études et recherche sur les systèmes agraires et le développement- numéro33, le local à l'épreuve de l'économie spatiale,2002 ,p18.

Si l'on revient à notre questionnement de départ : « quel est le rôle de la proximité géographique (donc de l'espace) dans les jeux de coordination », il apparaît cette fois clairement que la proximité géographique n'a d'importance que sous la condition qu'elle puisse intervenir conjointement à d'autres formes non spatiales de proximité, c'est-à-dire une proximité organisée. Dans ces conditions, le rôle de la proximité géographique n'est pas accessoire et ceci pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la proximité géographique peut jouer un rôle de facilitateur de la coordination. Parce que les agents qui sont dans une situation de proximité institutionnelle (par exemple s'ils appartiennent à une même catégorie professionnelle) ont plus de chance de se rencontrer s'ils sont géographiquement proches. Parce qu'elle peut faciliter le transfert d'une relation d'un contexte organisationnel à un autre ; dans le langage de la sociologie économique, on parle d'un processus d'« encastrement découplage » comme dans le cas des relations science-industrie (Grossetti et Bès, 2001). Mais la proximité géographique peut aussi contribuer à compenser une faiblesse, un déficit de proximité de nature non spatiale et plus particulièrement de nature institutionnelle.

Ainsi, les études empiriques sur les effets intersectoriels sont favorisées par la proximité géographique, alors que celle-ci s'avère de peu d'importance en ce qui concerne les effets intra-sectoriels. Un autre registre est celui de l'image ou, symétriquement, de l'identité des agents localisés sur un même territoire. Ces effets contribuent généralement à générer une proximité institutionnelle qui peut contrebalancer sa faiblesse hors du contexte spatial.

### 3. Proximités géographiques subies et recherchées

Les auteurs mettent à jour les variables agissantes dans la production des conflits et analysent de manière fine la notion de proximité géographique et ses caractéristiques polymogènes. Comme le montrent Torre et Caron (2005), tensions et conflits d'usage et de voisinage peuvent être étroitement associés à la notion de proximité géographique, qui s'impose aux acteurs et se trouve à la source même de la relation conflictuelle. L'approche se fonde sur une distinction fondamentale entre proximité géographique subie et proximité géographique recherchée.

Dans cette perspective, la proximité géographique joue un rôle déterminant dans la survenance des tensions et des conflits. En effet, les conflits que nous étudions ici ne se déroulent pas entre des acteurs éloignés, mais entre des voisins, parfois temporaires, voire entre des usagers, aux attentes divergentes, d'un même espace. Voisinages, contiguïtés, superpositions, sont essentiels à la compréhension de ces relations... Dans certains cas, la proximité géographique ne semble pas neutre non plus quant aux modalités de résolution des conflits, qui sont également influencées par les modes de relation ou de coordination entre les acteurs locaux et les dispositifs publics existants.

Revenons à la définition de la proximité géographique, telle que présentée dans la contribution de Gilly et Torre (2000). La proximité géographique traite de la séparation dans l'espace et des liens en termes de distance. En d'autres termes, la référence aux contraintes naturelles et physiques, clairement inscrite dans sa définition, n'épuise pas son contenu, qui comprend également des aspects de construit social tels que les infrastructures de transport, qui modifient les temps d'accès, ou encore les moyens financiers permettant l'utilisation de certaines technologies de communication. Mais la proximité géographique, qui est généralement présentée comme devant être recherchée, peut également être subie, comme nous allons le voir :

• **La proximité géographique va être recherchée par un certain nombre d'acteurs.** C'est le cas des personnes qui s'installent dans une ville ou un village pour bénéficier de la présence d'autres habitants, des infrastructures, voire de l'ambiance culturelle... et cherchent ainsi à satisfaire un besoin de proximité avec d'autres acteurs économiques ou sociaux. On pourrait étendre cette problématique à la recherche de ressources naturelles ou de facteurs liés aux faibles densités, recherche des migrants saisonniers (résidents secondaires en particulier), des touristes et des pratiquants d'activités sportives de pleine nature dont la durée des séjours est le plus souvent courte.

Ainsi, l'acteur qui bénéficie d'une localisation favorable (accès privilégié à la ressource en eau, par exemple) va pouvoir peser dans la négociation, ou encore se voir « seulement » enjoindre d'entreprendre une action technique visant à réparer ou empêcher un dommage. Celui qui se trouve dans une situation défavorable (sans accès direct) sera peut-être davantage enclin à recourir au conflit afin de faire valoir ses intérêts, s'il les juge insuffisamment reconnus et défendus.

Enfin, cette inégalité spatiale rejaillit sur la définition même des droits de propriété et donc sur les modalités de résolution des conflits : les tentatives de négociation, de médiation ou de concertation, les jugements, prennent en compte ce phénomène inégalitaire (et parfois hiérarchique) fondamental (Bouba-Olga et al, 2006).

• **Mais la proximité géographique est également souvent subie.** La proximité géographique subie a trait, par exemple, à des résidents qui subissent des rejets (pollutions olfactives, visuelles ou sonores émises par leurs voisins), à l'installation d'une activité source de nuisances dans une commune, aux différends entre usagers ne s'accordant pas sur la vocation à un usage dominant d'un espace (que certains voudraient récréatif et d'autres productif), ou encore au problème posé par l'accès de différentes catégories d'usagers à une zone donnée (restrictions ou multi usage). Il résulte, quand le déménagement est impossible ou son coût d'opportunité trop élevé, une contrainte de proximité, qui s'appuie sur trois types d'interférences :

– les superpositions : deux ou plusieurs agents prétendent à des usages déferents pour un même espace, par exemple certains veulent l'utiliser à des fins récréatives et d'autres dans un but de réservation de la nature ou de construction. Ce sont en général toutes les situations dans lesquelles le multi usage se révèle délicat ;

– les contiguités : des agents situés côte à côte sont en désaccord quant aux frontières, bordures ou bornages de leurs espaces respectifs. Il peut s'agir de contestation des limites de propriété, de questions de servitudes ou de passages mitoyens, de remboursements. Ce sont des situations dans lesquelles apparaît une friction relative à l'appréciation du territoire d'action des individus ou des personnes morales ;

– les voisinages : ce cas concerne les effets indésirables d'une activité, pouvant se diffuser à des agents situés dans un périmètre proche par la voie des airs, des eaux, ou sous l'effet des pentes de terrains. C'est la situation emblématique des externalités de pollution, rejets d'effluents, épandages ou émissions toxiques, ou encore des nuisances sonores.

De ces oppositions entre proximité géographique subie et proximité géographique recherchée, naissent des tensions et des conflits entre voisins, entre différents usagers de l'espace, conflits et tensions qui se caractérisent par leur caractère micro-local et par le fait qu'ils naissent à propos des usages de l'espace. Ponctuels ou répétitifs, ils peuvent se manifester au niveau interindividuel (relations de mauvais voisinage, voies de fait, recours à

des tierces parties, rétorsions, représailles), mais également être portés ou saisis par des individus (des élus par exemple) et des personnes morales ou des groupes, en particulier par des associations représentant les usagers de l'espace, des administrations, des collectivités locales ou territoriales. Leur histoire ne préjuge en aucun cas une résolution systématique, et ils peuvent perdurer, avec des phases d'affrontement et des périodes d'antagonisme.

#### 4. Effets de la proximité sur les dynamiques industrielles et territoriales

Afin de mettre en lumière l'importance de la notion de la proximité, nous allons consacrer cette section à présenter le lien entre les différents formes de la proximité et leurs rôle dans la stimulation des activités de l'organisation et dans l'émergence d'économies externes d'où l'incitation à un ancrage territoriale.

##### 4.1 Articulation et croisement des proximités

Le croisement des deux types de proximité, géographique et organisée, fournit une grille d'analyse des différents modèles d'organisation géographique des activités. Ainsi, les districts industriels, milieux innovateurs ou systèmes de production localisée (SPL) sont caractérisés par un recouvrement des deux proximités.

Bien que très répandu dans la littérature économique, il ne s'agit pourtant là que d'un modèle parmi d'autres. Il arrive en effet bien souvent que la proximité organisée, qui se compose de relations fonctionnelles (interactions) ou identitaires (croyances et cartes cognitives communes) fondées sur l'organisation et non sur le territoire, ne se confonde pas avec la proximité géographique. Dans ce cas, la proximité géographique ne sera que faiblement ou pas organisée, alors que la proximité organisée ne prendra pas de dimension géographique. N'étant pas d'essence géographique, l'organisation a la capacité de "traverser" les territoires, d'en franchir les frontières. Elle se situe dans l'espace, ne fait pas abstraction des territoires, mais n'est pas définie, limitée par eux : l'organisation d'une firme multinationale en est un bon exemple.

Nous adopterons deux approches<sup>18</sup>, la première approche (la fusion des deux proximités comme modèle analytique) enferme l'analyse du développement local dans un cas particulier posé, de facto, comme une norme. Les auteurs du courant des districts ou des milieux admettent certes que cette norme n'est pas universelle, qu'il y a d'autres modèles possibles de développement territorial (mais leur appareil analytique prisonnier de la fusion des deux proximités n'est pas en mesure d'en rendre compte. La seconde approche (la disjonction des deux types de proximité) introduit d'emblée la pluralité des formes de développement territorial et en propose une méthode d'investigation : analyser comment s'articulent deux types analytiquement distincts de proximité (géographique et organisée).

Afin d'illustrer cette idée, traçons un tableau des relations entre proximités géographique et organisée. Le tableau, qui se lit de gauche à droite, met en évidence les résultats obtenus par le croisement des deux types de proximité et les conséquences de cette rencontre en termes d'interactions entre entreprises au niveau local.

**Tableau 1: Le croisement des deux proximités**

	Proximité géographique	Proximité organisée
--	------------------------	---------------------

<sup>18</sup>A. Torre-Jalons pour une dynamique des proximités-In revues d'Economie régionale et Urbaine numéro 3, paris, 2010, p418.

<b>Proximité géographique</b>	Rien ne se passe : agglomération	Réseaux locaux, SPL, dispositifs de négociation
<b>Proximité géographique</b>	Mobilité, interactions temporaires	Réseaux non territoriaux

Source: Alain Rallet et André Torre, Proximité et localisation, 2004.

#### 4.2 La relation entre dynamique de proximité, dynamique industrielle et territoriale

- **La relation 1 : la relation entre dynamique de proximité et dynamique territoriale**

S'expliquent par l'existence d'interaction entre proximité géographique et organisée qui créent une dynamique entre les formes de la proximité, qui favorise le champ de création des QPL, cluster....

- **La relation 2 : la relation entre dynamique de proximité et dynamique industrielle**

S'expliquent par l'existence d'interaction entre proximité géographique et organisée qui s'aperçoit sur un territoire d'où la dynamique territorial qui se fait par les entreprises et les industries qui va engendrer une dynamique industrielle.

- **La relation 3 : la relation entre dynamique territoriale et dynamique industrielle**

Elle met la relation entre firme et territoire. Les rapports firmes territoires ont fait l'objet d'une importante littérature théorique, ainsi que d'un certain nombre de travaux empiriques. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, Car jusqu'aux années quatre-vingt, leurs travaux mettaient en avant le nomadisme des entreprises et le faible rôle joué par les territoires des grandes groupes industrielles. Leurs relations sont souvent traitées de manières traditionnelles dans une optique de choix de localisation et d'économie industrielle<sup>19</sup>.

Les rapports des entreprises à leurs territoires caractérisent par quatre phases principales<sup>20</sup> qui modulent l'importance relative des facteurs de localisation et les stratégies des entreprises, stratégies dont les traductions spatiales modifient les territoires, ce qui en retour induit les politiques publiques d'aménagement. Comme l'a exprimé Philippe Aydalot : l'espace, c'est le passé des hommes enraciné dans un territoire, ce qui veut dire qu'aujourd'hui cohabitent des formes de production, des modes de vie de différents types de villes appartenant aux systèmes industriels<sup>21</sup>.

Les approches par le territoire s'appuyant sur des analyses empiriques mettant en avant les ressources territoriales. Le territoire joue un rôle essentiel dans l'émergence de nouvelles ressources telles que les externalités géographiques, et les proximités. Les travaux sur les pôles de croissance, et les effets d'entraînements économiques et spatiaux sur les districts industriels et sur les milieux innovateurs, insistent sur l'appréhension des dynamiques induites par l'organisation territoriale des firmes, des activités et des hommes.

Le territoire est aussi une composante de développement de la proto-industrialisation à l'industrie moderne, la petite production manufacturière localisée fut le ressort essentiel de la croissance française durant la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle<sup>22</sup>. Avant ceux, de la troisième Italie, de nombreux districts industriels furent à l'époque de la révolution industrielle. Le territoire joue un rôle essentiel dans l'émergence de nouvelles activités et technologies, (comme ils

<sup>19</sup> PECQUEUR Bernard et ZIMERMANN Jean-Benoît, Economie de proximités, Hermes science, Paris, 2004

<sup>20</sup> Dericke Pierre Henri- espace et dynamiques territoriales- Economica, Paris, 1992.

<sup>21</sup> Idem.

<sup>22</sup> COURLET Claude et (al), Réseaux d'entreprises et territoire : regards sur les systèmes productifs locaux, La documentation Française, Paris, 2001.

témoignent les exemples de Silicon – Valley et la route 128 aux Etats-Unis), il est alors un élément important de nouveaux industriels.

La relation de l'entreprise avec son territoire peut être vue comme un investissement spécifique. Cet investissement spécifique se conçoit par la recherche de sources de profit, mais doit aussi se comprendre dans un cadre d'analyse plus large où l'espace n'est plus simplement un facteur de production, mais résulte d'un processus de construction entre les différents agents économiques<sup>23</sup>.

Dans cette perspective, l'entreprise tisse des relations avec son territoire grâce à ses stratégies de localisation, et plus particulièrement sa stratégie d'ancrage. Traditionnellement, les relations qui régissaient les rapports entre les firmes et les territoires étaient dominées par une logique de minimisation des coûts de transport entre le lieu de production et les lieux d'échange et d'approvisionnement. Or, les mutations du système économique et la transformation des formes de concurrence sur les marchés ont conduit à une redéfinition progressive des logiques de localisation des entreprises et de leurs attentes à l'égard des territoires. Or aujourd'hui nombre de grandes entreprises apparaissent comme essentiellement nomades<sup>24</sup>:

- Car elles s'inscrivent dans des perspectives de globalisation, elles mettent en place des stratégies globales, par opposition à une division spatiale du travail fondée sur des processus individualisés de localisations successives.
- Car le contexte d'incertitude, dans lequel elles développent leurs stratégies, nécessite une flexibilité organisationnelle qui doit se dégager des contraintes territoriales étroites.
- Car elles développent au contraire des comportements d'aversion au risque.

L'approche des couples firme-territoire renvoie à la triple appartenance et à des degrés divers de l'unité<sup>25</sup>:

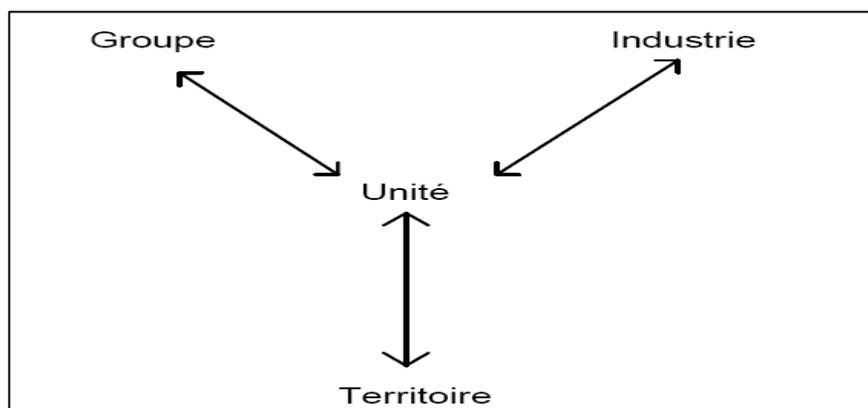
- Á une firme: positionnement fonctionnel, relations de complémentarités technologiques et productives, autonomie, et intégration de l'unité dans le groupe.
- Á une industrie: implication ou non dans une organisation industrielle et de marché à un niveau : régional, national, et international.
- Á un territoire: de la simple logique de la localisation-nomadisme à celle de l'ancrage.

<sup>23</sup> FOUJITA Masahisa et THISSE Jean François, Economie des villes et de la localisation, Edition de Boeck université, Bruxelles, 2003.

<sup>24</sup> ZIMERMANN Jean-Benoît, Entreprises et territoire : entre nomadisme et ancrage territorial, In revue de l'institut de recherche économiques et sociales IRES, n 47, 1<sup>er</sup> trimestre 2005.

<sup>25</sup> Idem.

Figure 2 : Triple insertion de l'unité localisée



Source : ZIMERMANN Jean-Benoît, Entreprises et territoire : entre nomadisme et ancrage territorial, In revue de l'institut de recherche économiques et sociales IRES, n 47, 1<sup>ER</sup> trimestre 2005.

L'unité industrielle se situe au carrefour de formes d'organisation de nature industrielle (groupe, industrie), d'une part, et de formes d'organisation de nature territoriale, d'autre part. La partie haute du triptyque correspond plutôt à des effets de proximité organisationnelle, tandis que la partie basse correspond plutôt à des effets de proximité géographique. Haut et bas du triptyque participent à des proximités de nature institutionnelle, globales pour le haut et locales pour le bas; et c'est sous le double aspect des liens organisationnels, d'une part, et institutionnels, d'autre part, que les différents niveaux d'insertions de l'unité, dans le groupe, dans l'industrie et dans le territoire, doivent être considérés. Elles rentrent au contraire dans des jeux d'interactions, d'oppositions, de décalages ou de contradictions qui fondent la dialectique firme-territoire et sont à l'origine des sources de dynamique. C'est en général dans la dynamique qu'évoluent les modalités d'insertion respectives de l'unité et plus précisément sa capacité à imposer sa pérennité propre (ancrage) ou au contraire sa dépendance décisionnelle et de devenir à l'égard d'une organisation qui dépasse le territoire et possiblement le nie (nomadisme) (Colletis, Pecqueur, 1993).

C'est de la conjonction entre des proximités organisées reflétant la dimension industrielle et de la proximité géographique reflétant la dimension territoriale que peut résulter l'ancrage territorial des activités industrielles et technologiques. L'ancrage territorial doit être ici considéré comme justifié par l'objectif de développement des conditions de l'efficacité (productive et innovatrice) sur une base territoriale, c'est à-dire dans un contexte de proximité géographique. Au contraire des approches postulant le local, il s'agit cette fois de considérer la dualité local-global de toute unité localisée qui à la fois appartient à une organisation globale (groupe industriel, industrie, marché) dans laquelle elle s'insère et à un territoire dans lequel elle s'implique (ou non) et qui la révèle dans une (relative) autonomie.

L'ancrage territorial des activités industrielles et technologiques, résulte de la conjonction entre les aspects de proximité organisationnelle, révélateurs de la dimension industrielle intra comme inter-firmes, et les aspects de proximité géographique, sur lesquels se fonde la dimension territoriale. Dans ce sens, une dialectique firme-territoire, dans laquelle se construit une interaction, une endogénéisation réciproque, qui va fonder ou non une dynamique commune de la firme et du territoire<sup>26</sup>. Elle constitue un fondement de l'ancrage

<sup>26</sup>ZIMERMANN Jean-Benoît, Entreprises et territoire : entre nomadisme et ancrage territorial, In revue de l'institut de recherche économiques et sociales IRES, n 47, 1<sup>ER</sup> trimestre 2005.

territorial dans la mesure où elle contribue à une dynamique industrielle et de l'innovation qui aura pour effet de renforcer l'attractivité du territoire, d'inciter les entreprises présentes à approfondir leur relation au territoire, d'établir un potentiel industriel et technologique territorial qui aille au-delà de la seule addition des activités des firmes présentes sur le territoire.

## 5. Dynamique de proximité et formes d'externalités

Alfred Marshall, dans l'analyse des districts industriels, se réfère aux économies d'échelle internes à un système territorial de firmes. Pour lui, l'organisation industrielle, dans le territoire, définira les rapports entre les coûts de réalisation des transactions sur le marché et les coûts de l'organisation de ces mêmes transactions au sein de la firme.

La définition la plus simple des externalités désigne ce qui est extérieur à une firme, mais joue (positivement ou négativement) sur son activité et ses résultats<sup>27</sup>. Pendant longtemps, l'analyse des économies d'agglomération, donne la voie de la seule évaluation des gains de productivité issue d'externalités produites par la localisation concentrée. La densité reste une condition indispensable à l'élaboration des externalités spécifiques issues des territoires<sup>28</sup>. Ainsi, la concentration, de plusieurs entreprises dans un territoire, fournit à ce dernier l'attractivité nécessaire pour attirer d'autres investissements. la concentration d'entreprise, dans un même endroit, va engendrer des bénéfices économiques pour les agents économiques qui se localiseront dans cet espace, ces bénéfices consistent en économies d'agglomération.

La concentration de nombreuses entreprises engendrent des économies externes, c'est-à-dire que l'ensemble de la zone bénéficie d'avantages en termes de coûts de production. Pour Marshall, les avantages de la concentration d'industries s'expliquent par quatre raisons :

- Le partage des tâches entre entreprises ;
- la proximité des lieux de production facilite la circulation de l'information et permet des gains de productivités propres une industrie ou un ensemble d'établissements qui se localisent dans un espace restreint, se partageant ainsi les frais fixes de formation et d'information.

Les externalités peuvent être définies comme les gains ou les pertes qui résultent de l'interdépendance des décisions individuelles des agents économiques. D'une façon plus claire « Externalities are costs or benefits of transactions that are not reflected in prices. <sup>29</sup> ». En se référant à la théorie économique, il y'a externalité lorsqu'une personne extérieure à une transaction est affecté par celle-ci, que se soit de façon positive ou négative<sup>30</sup>.

## 6. Analyse des résultats

Le long de cette section, nous essayerons de bien analyser les résultats de l'enquête. En vue de faire ressortir **l'impact de la proximité géographique sur les dynamiques**

<sup>27</sup> Courlet C, Soulage B et Pecqueur B- Industries et dynamiques territoriales-REI, numéro 64,1993.

<sup>28</sup> Pecqueur B, cité par Requier Desjardin D- Economie du développement et économie des territoires : vers une démarche intégrée ?-In Courlet C et Abdelmalki L, op cit, p43.

<sup>29</sup> KOO J- Technology spillovers, Agglomeration, and Regional Economic Development- Journal of Planning Literature, vol 20, No 2, p.106,2005.

<sup>30</sup> Capello.R et Nijkamp.P- le rôle des externalités de NTIC dans les performances des firmes et des régions : l'exemple des NTIC- in économie industrielle et économie spatiale, op cité, p274.

**territoriales et locales** dans les zones industrielles de la wilaya. Le travail empirique se basera sur un questionnaire établi d'une manière assez large permettant le recueil d'un maximum d'information. Il aurait été préférable de prendre un échantillon assez grand. Cependant plusieurs contraintes ont empêché de faire une représentation fidèle de la réalité. Pour cet effet, le manque de temps et de moyens a réduit la possibilité de prendre un échantillon assez grand. Mais, les entreprises enquêtées n'ont pas répondu favorablement à notre questionnaire. De ce fait, le nombre d'entreprises qui ont participé à l'enquête est de 19 entreprises agroalimentaires, intervenant presque dans toutes les filières agroalimentaires. Mais avant tout, nous commencerons par une présentation du secteur industriel de la wilaya et les différentes zones industrielles et d'activités.

### ➤ **Présentation du secteur industriel de la wilaya**

Au niveau industriel, la wilaya de Béjaïa, dispose d'une infrastructure industrielle importante principalement dans le secteur de l'agroalimentaire. Certes, son tissu industriel en place arrive à quelque temps à induire une dynamique économique ayant un effet de locomotive d'entraînement sur les autres secteurs, Béjaïa dispose d'un tissu industriel significatif où presque toutes les branches sont présentes avec une prédominance des activités manufacturières et de transformation qui compte plus de 220 unités en activité. Une diversification de type d'industrie : lourde, légère, et l'émergence des PME-PMI renforce la position qu'occupe la wilaya de Béjaïa dans la production nationale.

Le secteur industriel public est composé de plus de 29 unités industrielles, les industries textiles et du cuir se composent de 06 grands complexes (03 à Béjaïa ville - R'Mila - Kherrata et Akbou) occupent une grande partie (1/3) de la population occupée dans le secteur industriel. Les plus importantes unités industrielles de ce secteur sont :

La grande majorité du tissu que compte la wilaya de Béjaïa se localise autour des zones appelées zones industrielles et par suite zones d'activités. Il y'a lieu avant de présenter les zones de la wilaya de définir et de faire une distinction qui reste ambiguë entre les zones industrielles (ZI) et les zones d'activités (ZAC). Le critère de superficie occupée, les zones industrielles ont une superficie plus importante que les zones d'activité. En plus, une zone industrielle est celle créée sur la base d'un arrêté interministériel entre le ministère chargé de l'industrie et celui chargé de l'urbanisme. Une zone d'activité est le résultat d'initiative locale, en ce sens qu'une zone d'activité est irriguée sur le besoin d'un arrêté de la wilaya ou de l'assemblée populaire communal ou par les agences foncières locales.

Tableau 2 : Situation des zones industrielles et zones d'activités

	Superficie en Hectares	Nombre de lots	Nombre de lots cédés	Situation physique des travaux réalisés
ZI Béjaia	122	83	83	100%
ZI El Kseur	49,57	57	57	70%
ZI Akbou	38,075	05	–	100%
ZAC Taskriout	1,6053	15	15	80%
ZAC Tala Hamza	4,0490	26	26	80%
ZAC Oued Ghir	9,16	93	93	80%
ZAC Toudja	8,3039	32	28	80%
ZAC Souk El Tenine	8,9964	93	92	70%
ZAC Ighil Ali	3,20	18	–	70%
ZAC Fenaia	10,0501	63	50	100%
ZAC Timezrit	1,30	28	28	80%
ZAC 1 <sup>er</sup> tranche Seddouk	3,00	15	15	90%
ZAC 2 <sup>ème</sup> tranche Seddouk	2,00	10	10	90%
ZAC 1 <sup>er</sup> tranche Ouzellaguen	4,00	18	18	80%
ZAC Helouane, Ouzellaguen, 2 <sup>ème</sup> tranche	55	10,90	–	Non lancé
ZAC Akbou 1 <sup>ER</sup> tranche Taharacht	25,00	150	150	100%
ZAC Akbou 2 <sup>ème</sup> tranche Taharacht	22,50	45	23	Non lancé
ZAC Amizour	2,2550	13	13	80%
ZAC Melbou	21,11	22	–	
<del>ZAC El Kseur</del>	<del>15,9209</del>	<del>189</del>	<del>189</del>	<del>80%</del>
	245			
ZAC Akfadou	3,00	21	00	100%

ZAC Taourirt Ighil	42	3,09	80	
ZAC Remila	31	-	-	
ZAC Kherrata	15,85	145	-	
ZAC Aokas	4,45	28	28	90%
ZAC Tichy	15	80	-	
ZAC Adekar	3,71	43	40	80%
Total ZI = 3	209,645	145	140	
Total ZAC= 24	321,6206	1160,99	1276	

**Source : Direction des Mines et de l'Industrie de la wilaya de Béjaia, 2012.**

Les zones à Béjaia qu'elles soient industrielles où d'activités, constituent des espaces aménagés, et viabilisés en vue d'être occupés par des entreprises de production ou encore de services pour qu'elles puissent exercer leurs activités. Seulement ce qui fait les distinguer est le plan juridique, ni la taille des entreprises y affère ni encore le type d'activité de l'entreprise n'est prise en considération. La wilaya de Béjaia bien qu'elle dispose de 52 communes le nombre des zones industrielles est de trois : celle située dans la ville de Béjaia appelée la zone industrielle de la Wilaya de Béjaia, l'autre située à Akbou prenant ainsi le nom de la région, enfin celle d'El -Kseur. Pour les zones d'activité le nombre est plus important avec vingt quatre fonctionnent et abritent des entreprises où encore de petits commerces alors que d'autres abritent des activités liées au service où encore aux simples actions de transaction. Le tableau suivant liste les différentes zones industrielles et d'activités existantes dans la wilaya de Béjaia.

L'analyse des zones industrielles et d'activités dans la wilaya de Béjaia révèle trois ZAC importantes participant fortement à son développement économique bien que les autres aient leur part de participation avec la zone Helouane, qui commence à prendre essor, aussi celle de Timzrith ou encore d'Oued Ghir. Bien évidemment à côté de celles destinées au tourisme telle que Melbou , même Aokas et Souk El-Tenine , se résumant en des Hôtels et des locations de tantes et des activités de loisirs (zones d'extension touristiques, ZET) . Les trois zones d'activités les plus importantes de la wilaya sont : celle de Taharacht, d'El-Kseur et enfin de la zone stratégique de la ville de Bejaia sous-entendue souvent par la zone portuaire.

L'activité industrielle agroalimentaire au niveau de la région est relativement attractive et celle devient importante à l'avenir, vu les atouts économiques et naturels conséquents dont dispose la région. En effet, le secteur industriel est relativement bien développé dans la wilaya en comparaison avec celui des wilayas limitrophes: Bouira, Jijel, et ce dans les deux secteurs ; publics et privé.

➤ **la zone industrielle de la ville de Bejaia** : La zone industrielle de la ville de Bejaia, est créée par arrêté interministériel N° 7241 DPU/77 du 17/04/1977, dont le permis de lotir est sous le N° 02 du 14/09/1992 et dont le promoteur est URBA SE .La zone industrielle de

Bejaia est située dans le périmètre d'urbanisation et à 1,5 km environ au sud Ouest du centre ville et elle est d'une superficie de 102 hectares. Elle est traversée par 02 boulevards, à savoir le boulevard de Ceinture sous entendu actuellement parle boulevard Krim Belkacem et le boulevard de Jonction sou entendu par la route des Aurès.

➤ **La zone industrielle d'AKBOU :** Elle est créée selon l'arrêté N°4 sous la référence N° 00013/H46 du 13/03/1978. Elle est déclaré zone industrielle d'Akbou la partie du périmètre situé au Sud Ouest de la ville d'Akbou à l'intersection de la RN°26 et du chemin d'Ighram. La superficie totale est fixée à 32 Hectares. Elle comporte 06 lots dont 05 sont occupés par des entreprises et un reste inoccupé par une entreprise mais plutôt par l'habitation.

➤ **La zone d'activités de TAHARACHT :** Située dans la commune d'Akbou, la zone de Taharacht a accueilli un riche nombre de projets industriels et même de services et ne cesse d'en accueillir de plus en plus. La zone est identifiée par l'acte administratif N° 269 du 17/10/1993 enregistré le 28/09/93 et publié le 26/10/1993, volume : 04 N°22. La superficie totale de la zone est de 38.075 Ha répartie en 44 lots tous attribués. Le nombre total d'unités de production opérationnelles est de 20, le reste est en construction

➤ **La zone d'activité d'ElKseur :** Au niveau de la commune d'El Kseur, 02 zones d'activités se voient prospérer et se développer, on s'intéressera à la première zone d'Elkseur (zone 1° tout au long du travail.

➤ **La Zone 1 :** Elle est située en dessous de la route nationale N° 26 elle est créée par **arrêté communal N° 86/295 du 31/03/1986**, dont le début de l'activité n'a été jusqu'à 1991. Le 17/10/1995 un arrêté de transfert du terrain qu'elle occupe en un terrain communal a eu lieu. La zone d'Elkseur à caractère industriel, sous entendu souvent par la zone industrielle est d'une superficie totale de **495 745 M<sup>2</sup>**, et dont 57 lots ont été créés d'une superficie moyenne de **5000 M<sup>2</sup>**.

➤ **La Zone 2 :** Celle ci a été créée par arrêté communal sous acte du 14/02/1994 publié le 19/02/1994, d'une superficie de 159 209 M<sup>2</sup>, et dont 189 lots sont criés d'une superficie moyenne de 500 M<sup>2</sup>.

#### ➤ **Actions et recommandation pour : Le secteur industriel**

Bien entendu, les solutions adéquates pour ce secteur dépendent de la stratégie industrielle à l'échelle nationale, et demeurent liées étroitement à un objectif primordiale : celui de convaincre l'investisseur en lui offrant les meilleures conditions possibles dont les assiettes de terrain et autres avantages (la viabilisation principalement) pour le bon fonctionnement de leur unités potentielles. Aujourd'hui, la commune connaît un essor en ce qui concerne essentiellement la petite et moyenne entreprise (PME) et la petite et moyenne industrie (PMI) dominé par l'agro-alimentaire et ce grâce à la création de la Zone d'activité de Taharacht.

Pour la Zone d'Activité Taharacht est située sur l'axe de deux voies importantes à savoir la RN 26 et le CW 141. Elle occupe une superficie de 64,28 ha subdivisée en deux zones : La première zone représente la ZAC initiale, d'une superficie de 28,64 ha. Aménagée en 51 lots occupée actuellement à 100 % par des unités de production en majorité agroalimentaire Dont 24 unité sont déjà en phase de production. La deuxième zone représente l'extension d'une superficie de 35,64 ha, elle est aménagée en 70 lots et compte actuellement 4 unités déjà en production. (Une nouvelle extension est prévue dans le cadre de la révision du PDAU). Quand aux activités à créer ou à implanter concernant les lots qui restent il est préférable de continuer dans le même esprit, c'est-à-dire dans le créneau Agroalimentaire ou dans des créneaux complémentaires tels que l'emballage.

## 6.1 La localisation des entreprises enquêtées

Pour le lieu de localisation, nous avons enquêté auprès de 19 entreprises implantées dans les zones aménagées soit une zone industrielle ou bien une zone d'activité, le reste est localisé en dehors des zones aménagées. Donc, l'implantation industrielle des différentes entreprises agroalimentaires au niveau de la wilaya de Béjaia est d'une forte concentration auprès des zones industrielles ou d'activités. Cela explique cette concentration au niveau des communes de Béjaia, d'El Kseur, d'Amizour et de Tala Hamza car elles disposent des zones aménagées (zone industrielle ou d'activité). Cette localisation permet de bénéficier de bonne infrastructure de base (la proximité du port pour la zone portuaire, et proximité des axes routiers le cas de la route nationale RN12 pour Candia -Tchin lait), des coûts de transport bas, et de tirer des externalités positives et des effets d'agglomérations en cas de coopération avec d'autres entreprises à proximité géographiques. Avec les entreprises à proximité géographiques, seulement 12 entreprises tissent des relations de coopération entre elles, et 7 entreprises enquêtées sont implantées dans les zones aménagées où le tissu industriel est très dense et important. Donc ces entreprises profitent de cette proximité qui génère des synergies et d'échange des services et d'externalités positives. Malgré ces avantages tirés de cette localisation. Le choix de localisation de ces entreprises dans les zones aménagées est imposé par l'Etat pour neuf d'entre elles.

Une autre caractéristique remarquable de notre échantillon est la présence d'un cas de contrat de franchise (l'entreprise TCHIN LAIT – CANDIA) et de deux cas de contrat de partenariat (DANONE - DJURDJURA et FRULACT). Ces contrats avec des firmes multinationales permettent de donner une notoriété pour les entreprises locales.

## 6.2 Les rapports avec les acteurs locaux

S'agissant des rapports avec les acteurs locaux tels que l'administration publique locale, les administrations économiques, l'université et les banques et les organismes de promotion d'investissements (ANDI, ANSEJ) seront traités dans le tableau (5) :

**Tableau 3: Rapports avec les acteurs locaux**

Nom de l'acteur local	Médiocres	Moyens	Excellents
<b>Administration locale</b>	03	12	07
<b>Banques et les organismes de promotion d'investissements</b>	01	13	08
<b>Justice</b>	00	13	09
<b>fiscalité</b>	00	13	09
<b>CNAS</b>	00	10	12
<b>CNAC</b>	00	12	10
<b>Chambre de commerce</b>	00	15	07
<b>Inspection de travail</b>	00	14	08
<b>Environnement</b>	00	12	10

**Source : Enquête de terrain.**

Les réponses des chefs d'entreprises sur leurs rapports avec les acteurs locaux sont subdivisées entre excellents et moyens. 13 entreprises ont répondu que les rapports avec les banques et les organismes de promotion d'investissements, la justice et la fiscalité sont moyens. Trois d'entre elles ont jugé que les rapports avec l'administration publique locale sont médiocres. Mais en général les rapports sont moyens pour tous les acteurs locaux

Pour les facteurs institutionnels, nous avons proposé quelques facteurs que nous avons jugés intéressants pour notre travail. Le plus avantageux pour eux c'est l'exonération d'impôts pour 12 entreprises, suivi par 8 entreprises qui ont répondu favorablement pour les terrains et les locaux et 2 pour les subventions et aides financières.

Sur les 22 chefs d'entreprises enquêtées, 15 d'entre eux ont demandé une aide auprès des organismes de promotion d'investissement, surtout avec l'ANDI, suivi par l'ANSEJ et le fonds de garantie. Sur les 15 demandes d'aides seulement 8 sont reçues. La nature d'aide se partage entre les avantages fiscaux, l'octroi des crédits, l'allongement des délais, l'exonération des droits de douanes et d'impôts, la garantie de crédit, l'aide financière, et un crédit bancaire pour l'achat de matières premières à l'étranger.

### 6.3 Les relations entreprises – université de Béjaia et centre de recherche

Les interfaces Entreprises-Université, Entreprises- Centres de recherche sont importants dans la stimulation des processus d'apprentissage et la production des externalités technologiques. Tout de même ces interfaces externes nécessitent la disponibilité de compétences organisationnelles et relationnelles au sein de l'entreprise.

**Tableau 4: Les relations entreprises – université de Béjaia et centre de recherche**

Entreprises	Nature de la relation	I	Impact sur innovation
SARL SICA	-	-	-
SARL PRIMA VIANDE	-	-	-
MOULEX	-	-	-
JUCTAR	-	-	-
FRULACT Algérie	-	-	-
COGB -Labelle	Stage pratique des étudiants et recrutement des diplômés	-	-
Grands Moulins CHIBANE	-	-	-
EURL Moulina	-	-	-
SARL Grands Moulins	Stage pratique des étudiants	-	-
SARL ITHRI	-	-	-
SNC Tijgouga Haddouche	-	-	-
SARL SCOP	-	-	-
CEVITAL	Convention de stage et de financement de mémoire de magister et recrutement	Pétrochimie, électronique, chimie industrielle et management	Amélioration de la qualité et le processus suite à des formations adaptées aux besoins de l'entreprise
MOLINO GRANI	-	-	-
DANONE-DJURDJURA	Stage pratique des étudiants et recrutement des diplômés	-	-
GIPROLAIT	-	-	-
CONDI VOLAILE	-	-	-
LAITERIE GUELDMAN	-	-	-
TCHIN LAIT	Stage pratique des étudiants et	-	-

	recrutement des diplômés		
--	--------------------------	--	--

Source : Etabli par nos même, selon les résultats de l'enquête, 2010.

Nous constatons, à partir du tableau (3), que les liens que nouent les entreprises de notre échantillon avec l'université de Bejaia sont très faibles. Seulement 5 d'entre elles tissent des relations avec l'université. Néanmoins, ces relations se limitent à des conventions de stage pratique des étudiants, excepté l'entreprise Cevital qui a signé une convention de financement de mémoires de magister (le nombre de bourses est de 10) dans des domaines variés. Lors de nos entretiens avec les cadres d'entreprises, nous avons senti que l'entreprise l'université ne représente pas pour eux une source de connaissances ni d'apport scientifique, mais simplement un réservoir de la main d'œuvres. Nous avons constaté aussi qu'aucune relation n'est établie entre les entreprises du secteur de l'agroalimentaire de la région et l'institut national algérien de recherche agronomique (INRAA) situé à Oued Ghir dans la même région.

Pour la formation de jeunes, le secteur est doté de différent établissement à caractère public ou privé. Les établissements publics sont constitués des CFPA implantées dans les communes les plus peuplées. Du fait de leur nombre (24), ils proposent des formations variées et riches dans leurs domaines (management, marketing, la GRH,...). Les résultats de l'enquête indiquent que les relations avec les centres de recherche sont des stages d'apprentissage (d'une façon informelle).

### Conclusion

L'étude effectuée sur la wilaya de Béjaia nous a permis de conclure que les entreprises à proximités géographique tissent des relations de coopération et de partenariat. Avec les entreprises à proximité géographiques, seulement 12 entreprises tissent des relations de coopération entre elles, et 7 entreprises enquêtées sont implantées dans les zones aménagées où le tissu industriel est très dense et important. Donc ces entreprises profitent de cette proximité qui génère des synergies et d'échange des services et d'externalités positives. Malgré ces avantages tirés de cette localisation. Le choix de localisation de ces entreprises dans les zones aménagés est imposé par l'Etat pour neuf d'entre elles.

L'université ne représente pas pour eux une source de connaissances ni d'apport scientifique, mais simplement un réservoir de la main d'œuvres. Nous avons constaté aussi qu'aucune relation n'est établie entre les entreprises du secteur de l'agroalimentaire de la région et l'institut national algérien de recherche agronomique (INRAA) situé à Oued Ghir dans la même région.

### Bibliographie

- Alain Rallet et André Torre, Proximité et localisation, 2004.
- Bailly A, Debarbieux B- Géographie et représentation spatiale- Edition Masson, paris 1995.
- BOSCHMA RON A –Proximity and innovation: A critical assessment, regional studies, vol 39.1, 2005.
- Capello.R et Nijkamp.P- le rôle des externalités de resNTICe dans les performances des firmes et des régions : l'exemple des NTIC- in économie industrielle et économie spatiale.
- COLLETIS G et RYCHEN F – Entreprises et territoire : proximités et développement local,- In Economie de proximité, Bernard PECQUEUR et Jean Benoit ZIMMERMANN, Lavoisier, Paris, 2004.

- COURLET Claude et (al), Réseaux d'entreprises et territoire : regards sur les systèmes productifs locaux, La documentation Française, Paris, 2001.
- Courlet C, Soulage B et Pecqueur B- Industries et dynamiques territoriales-REI, numéro 64,1993.
- Dericke Pierre Henri- espace et dynamiques territoriales- Economica, Paris, 1992.
- DUPUY C et BURMEISTER A – Entreprises et territoires : les nouveaux enjeux de la proximité- La Documentation Française, Paris, 2003.
- FOUJITA Masahisa et THISSE Jean François, Economie des villes et de la localisation, Edition de Boeck université, Bruxelles, 2003.
- Garnier- Proximité lourdes, proximité légères : une trajectoire de l'appareil productif dans l'aire proximité métropolitaine marseillaise- in quatrième journées de la proximité, l'IDEP, le LEST, le GREQAM, et le groupe « Dynamiques de proximité », Marseille, 17-18 juin 2004
- Jean-Pierre GILLY Yannick LUNG Proximités, secteurs et territoires, Cahiers du GRES, Cahier n° 2005 – 09, Mai 2005.
- HOWELLS, JEREMY R.L-Tacit knowledge, innovation and economic geography- Urban Studies, vol 39, Nos 5-6, 2002.
- Huriot Jean Marie, La ville ou la proximité organisée, Edition Anthropos, Paris, 2001.
- KOO J- Technology spillovers, Agglomeration, and Regional Economic Development- Journal of Planning Literature, vol 20, No 2, p.106,2005.
- Pecqueur et J.B. Zimmermann, économie de proximité, Edition Herms, Paris, 2004.
- Pecqueur B, cité par Requier Desjardin D- Economie du développement et économie des territoires : vers une démarche intégrée ?
- A. Rallet- L'économie de proximité, études et recherche sur les systèmes agraires et le développement-numéro33, le local à l'épreuve de l'économie spatiale, 2002.
- SUIRE R – Stratégies de localisation des firmes du secteur TIC : du cyber district au district lisière- in Géographie, Economie, Société, Numero5, 2003.
- A. Torre- Jalons pour une dynamique des proximités-In revues d'Economie régionale et Urbaine numéro 3, paris, 2010.
- A. Torre – économie de la proximité et activités agricoles et agroalimentaires – In revue d'économie régionale et Urbaine, numéro 4, 2000.
- VICENTE J- De l'économie des interactions à l'économie géographique : Théories et évidences sur la formation et la stabilité des clusters- Economie Appliquée, 2004.
- VICENTE J- Externalités de réseau vs externalités informationnelles dans les dynamiques de localisation- Revue d'Economie Régionale et Urbaine, Numero 4, 2002.
- ZIMERMANN Jean-Benoît, Entreprises et territoire : entre nomadisme et ancrage territorial, In revue de l'institut de recherche économiques et sociales IRES, n 47, 1<sup>er</sup> trimestre 2005.